

Réf: Dossier 458880

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE K'ANI IMMOBILIER » en abrégé « SCI K'ANI IMMOBILIER »

Siège ABIDJAN COCODY II PLATEAUX, 7ème tranche,  
Lot 3049, Ilot 253

Aux termes de la DRC et des Statuts authentiques en date du 27/03/2024 reçus par Me Angelin Olivier YABLAÏ, et enregistrés le 12/04/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE  
K'ANI IMMOBILIER » en abrégé « SCI K'ANI IMMOBILIER »

Objet : L'acquisition, la construction, l'administration, la gestion et la mise en location d'immeubles nus (non meublés) appartenant à la société, à l'exception des biens appartenant aux tiers. Et généralement, toutes opérations mobilières, immobilières ou financières pouvant se rattacher directement à l'objet social, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de l'objet.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY II PLATEAUX, 7ème tranche, Lot 3049, Ilot 253

Dirigeant(s) Mme FOFANA AIDA NAGNOMON  
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B40-00342 du 05/12/2025 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 05/12/2025

